Caen (14) : deux Guinéens et une Congolaise jugés pour aide à l’entrée et au séjour irrégulier d’étrangers en France

29/04/2019 à 18h10

Deux hommes et une femme ont comparu jeudi 18 avril 2019 devant le tribunal correctionnel de Caen (Calvados). Ils sont soupçonnés d’avoir aidé deux mineurs étrangers à entrer et séjourner illégalement en France.

En septembre 2017, deux mineurs étrangers demandent leur prise en charge par le département, expliquant être isolés en France. Ils donnent aussi le nom des personnes qui les ont aidées à arriver jusqu’à Caen (Calvados). Entendus, deux Guinéens de 23 et 26 ans et une Congolaise de 37 ans disent se connaître. Il en va tout autrement le jeudi 18 avril 2019 à l’audience du tribunal correctionnel de Caen où **ils répondent d’aide à l’entrée et au séjour irrégulier d’étrangers en France.**

Prison ferme requise

Tous affirment haut et fort qu’ils n’ont rien à voir ensemble. *“Je peux te le jurer sur le Coran”*, se prévaut l’un des prévenus. Sauf que les perquisitions révèlent des **faux papiers d’origines diverses et des échanges d’argent avec les dits mineurs.**

Le procureur qualifie l’audience d’ubuesque et requiert pour le trio 12 mois de prison dont six mois ferme ainsi qu’une

interdiction de territoire de trois ans. La défense plaide la relaxe. Délibéré le mardi 14 mai 2019.

lamanchelibre.fr